

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Programme d'armement 1998 (MCF 98.019)

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Huguenet, François

Citations préféré

Huguenet, François 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Programme d'armement 1998 (MCF 98.019), 1998*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 12.04.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Armée	1
Armement	1

Abréviations

Chronique générale

Armée

Armement

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 02.06.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le Conseil fédéral a présenté un **programme d'armement 1998 d'un montant total de CHF 1.315 milliard** (soit 58 millions de moins que l'année précédente). Les postes les plus importants sont l'acquisition d'un nouveau système de surveillance de l'espace aérien et de conduite des avions Florako (CHF 489 millions) et l'achat de 12 nouveaux hélicoptères de transport Super-Puma (320 millions) ainsi que de 9 systèmes d'exploration électroniques tactiques (166 millions). Soixante-deux millions seront consacrés à l'équipement des postes sanitaires. Initialement estimé à 1.6 milliard, **le programme a dû être revu à la baisse** suite aux arrêtés imposant des mesures d'économie. La conséquence directe de cette diminution a été le report à une date ultérieure de plusieurs projets figurant dans un premier temps à ce programme. L'artillerie est particulièrement touchée puisqu'elle ne disposera pas des nouvelles munitions cargo de 12 cm pour les lance-mines ainsi que d'une deuxième série de canons de forteresse de 15.5 cm Bison. L'acquisition de petits appareils radios SE-135 et SE-138 a également été différée.¹

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 07.10.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Contrairement à ce qui s'était produit l'année précédente, **le parlement n'a pas réduit le programme d'armement**. Le fait que celui-ci soit déjà le plus bas depuis 1987 a été abondamment mis en avant par ses partisans. Néanmoins, des voix se sont fait entendre au Conseil national pour que le nombre de nouveaux hélicoptères Super Puma soit diminué de quelques unités. Le problème de la comptabilité de Florako avec l'aviation civile suisse et les systèmes étrangers a également été évoqué, mais sans conséquences sur le vote final. Quant au Conseil des Etats, il a accepté le programme sans aucune opposition.²

1) FF, 1998, III, p. 2443 ss.

2) BO CE, 1998, p. 808 ss.; BO CE, 1998, p. 818 ss.; BO CN, 1998, p. 2043 ss.; BO CN, 1998, p. 2054 ss.